Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

7 AOUT 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18025 **31**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Aoste : une identité faible

Joseph Rivolin

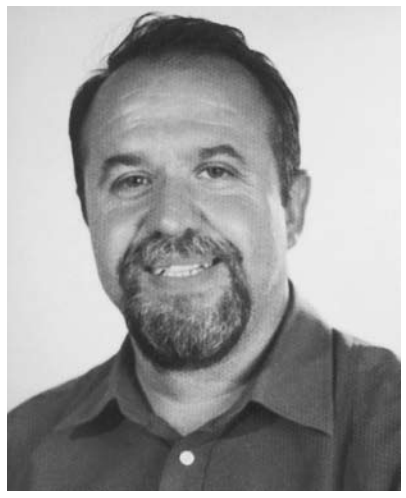

Dans le numéro précédent de notre journal, je remarquais que le changement qu'a subi la ville d'Aoste durant ce dernier quart de siècle, avec la diminution du poids de l'industrie sidérurgique sur la vie citadine, n'a pas encore eu comme effet l'acquisition d'une identité précise.

La faiblesse de l'identité de notre capitale est d'ailleurs un phénomène de longue durée. Au Moyen Age et jusqu'au XIX^{ème} siècle, la ville n'était pas une entité unitaire : elle était nettement divisée en deux quartiers distincts (la Cité et le Bourg), aux caractères bien marqués, entourés des « républiques » du Pont de Pierre et de Saint-Etienne et des hameaux de la « Côte ». La manière chaotique et artificielle par laquelle s'est agrandie au XX^{e} siècle n'a fait que créer des ensembles tout aussi autarciques : le quartier « Cogne » entre les deux guerres ; le quartier de L'Archet et les maisons INCIS pendant le Fascisme ; l'extension au nord et au sud, ainsi que les quartiers « Doire », « Europe » et « Champbarlet » après la seconde guerre mondiale.

La composition de la population reflète ces changements et est la conséquence des immigrations successives de main-d'œuvre d'abord majoritairement vénitienne, puis calabraise, et d'employés, commerçants et artisans provenant de toutes les régions d'Italie.

Depuis ces toutes dernières années, l'immigration extra-communautaire a également la tendance à se concentrer à son tour dans des secteurs particuliers de la ville.

Il faut également tenir compte des nombreuses personnes qui sont venues s'établir en ville en provenant de toutes les Communes valdôtaines. Le résultat est le manque d'une vision unitaire de la ville, partagée par l'ensemble de ses habitants, et donc la difficulté de s'y identifier. Si en dehors de la Vallée on pose la question sur leur provenance à des habitants d'Aoste, ils se déclareront le plus souvent Valdôtains ; bien plus rarement ils diront, de prime abord, qu'ils sont Aostois, contrairement à ce que feraient un Florentin, un Romain ou un Vénitien dans une situation analogue.

C'est parce que l'identité régionale est forte, alors que celle citadine est faible.

Si on veut la renforcer, il faut que les habitants eux-mêmes prennent conscience, tout d'abord, de la nécessité de considérer la ville comme un organisme unitaire.

Il faudrait que les initiatives positives, qui démontrent la vitalité des différents quartiers (pour ne faire qu'un exemple, la réhabilitation commerciale de la rue du comte Crotti), se répercutent de manière plus organique sur l'ensemble urbain.

L'Administration a sans doute son rôle en cela, mais il appartient surtout à l'initiative des citoyens eux-mêmes de se former une mentalité communautaire qui dépasse la dimension du quartier.

Rome: Conférence des Présidents des Régions

« Il faut dialoguer sur les thèmes institutionnels »

Le président de la Région Augusto Rollandin a participé, le jeudi 31 juillet dernier, à la rencontre entre les Présidents des Régions et des Provinces autonomes et le président du Conseil des Ministres Silvio Berlusconi pour une confrontation sur les problématiques concernant le décret-loi qui précède la Loi de Finances.

« *Une confrontation manquée à propos de la manœuvre de 2009* - a déclaré le président Rollandin. *Par contre, ce fut l'occasion, de la part des Présidents, de réaffirmer la nécessité de rétablir avec le Gouvernement une confrontation et un dialogue préalables sur les grands thèmes institutionnels ».*

En effet, les Régions à Statut spécial ont mal accueilli les déclarations de ces derniers jours de la part de certains Ministres et ont demandé le respect des Statuts *«constitutionnellement reconnus»*, comme l'a réaffirmé le président Rollandin au cours de la rencontre. *«Le sous-secrétaire Letta* – a souligné le Président de la Région – *a mis en évidence que le premier acte du fédéralisme doit être constitué par le respect des Régions, en exprimant au Président du Conseil des Ministres le désir que ce respect soit observé par tous les représentants du Gouvernement».*

«Berlusconi – a conclu Rollandin – *s'est engagé en première personne à examiner toutes les problématiques présentées par les Régions et, en accord avec la méthode de la confrontation préalable, a annoncé qu'à la reprise des travaux, après la pause d'été, il y aura une nouvelle rencontre avec les Présidents». «A mon avis, l'ébauche sur le fédéralisme fiscal présentée par Calderoli est tout à fait satisfaisante, même si certains ajustements seront nécessaires, qui, nous l'espérons, pourront être déjà réalisés au siège technique dans les semaines à venir. Les Régions à Statut spécial mettent, en particulier, en évidence* – a déclaré enfin le président Rollandin – *la nécessité de vérifier ponctuellement les compétences statutaires, pour que le fédéralisme puisse être réalisé dans le respect des Statuts d'Autonomie».* En tout cas, la proposition du ministre Calderoli *«a été établie sur les bases de la proposition des Régions, avec quelques points de divergence sur lesquels tant les Présidents que le Ministre pensent pouvoir arriver à un accord».*

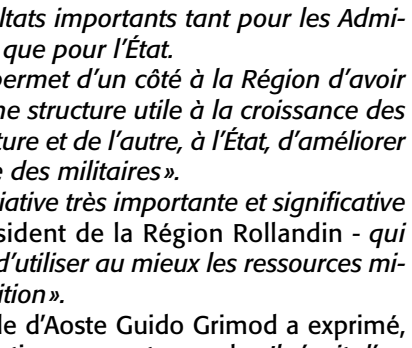

Le jeudi 31 juillet à Rome

Signature de l'accord pour la Testafochi

La caserne Testafochi a été officiellement cédée à la Région, le jeudi 31 juillet dernier, au Ministère de la Défense, à Rome. Le président de la Région, Augusto Rollandin, le syndic de la ville d'Aoste, le ministre de la Défense, Ignazio La Russa, le directeur général des Travaux et du Domaine de l'Etat, le général Ivan Felice Resce et le directeur du Domaine de l'Etat Elisabetta Spitz ont signé l'Accord de programme qui était prévu par un protocole d'accord entre la Région et le Ministère, souscrit au mois de mai 2007.

La zone de la caserne Testafochi, environ 30 mille mètres carrés, sera destinée au campus universitaire, comme siège de l'Université de la Vallée d'Aoste; par contre, la Commune d'Aoste s'engage à céder l'emploi, au Ministère de la Défense, d'une partie de la rue Lexert confinant avec les casernes Battisti et Ramires.

«Voici finalement la conclusion d'un parcours très long. - a commenté le ministre de la Défense Ignazio La Russa - *A l'avenir, nous devrons accélérer les temps pour toutes les opérations de ce genre qui permettent d'obtenir des résultats importants tant pour les Administrations locales que pour l'État.*

En effet, l'accord permet d'un côté à la Région d'avoir à sa disposition une structure utile à la croissance des jeunes et de la culture et de l'autre, à l'État, d'améliorer la qualité de la vie des militaires».

«Il s'agit d'une initiative très importante et significative - a déclaré le président de la Région Rollandin - *qui prouve la volonté d'utiliser au mieux les ressources mises à notre disposition».*

Le syndic de la ville d'Aoste Guido Grimod a exprimé, lui aussi, sa satisfaction pour cet accord: *« Il s'agit d'un résultat exceptionnel qui contient toutes les instances formulées par la Commune* - a ajouté le syndic. *Il s'agit d'un moment très important: la cession de la caserne permettra aux jeunes de réanimer la ville».*

Mme Spitz a également exprimé sa satisfaction pour cet accord : *«On a réussi à réaliser une collaboration importante avec le Ministère de la Défense, pour la valorisation du patrimoine de l'État».*

INDEX

Exposition d'Elso Montrosset — PAGE 3

Les activités du Conseil de la Vallée — PAGE 4

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste — PAGE 5

Les manifestations du mois d'Août — PAGE 6

Batailles de reines à Vertosan — PAGE 7

« Star Party » à Saint-Barthélemy — PAGE 8

Bonnes vacances !

Nous informons nos lecteurs que la parution du « Peuple Valdôtain » sera interrompue, pour une durée de deux semaines, du **8 au 21 août 2008**.

Le prochain numéro de notre hebdomadaire, le n° 32, paraîtra donc le 28 août prochain. Nous vous rappelons également que le Siège Central de l'Union Valdôtaine sera fermé au public à partir du 11 jusqu'au 22 août inclus.

Séance du vendredi 1er août 2008

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Conformément à la récente communication de la Commission européenne, le Gouvernement a approuvé les lignes directrices pour l'application de la nouvelle méthode de calcul destinée à la quantification des prêts à taux préférentiel accordés aux entreprises.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a approuvé l'avis de concours externe pour l'admission d'étudiants en surnombre au cours triennal 2008-2011 de formation spécifique en médecine générale.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Des aides d'un montant de 2.696.584 euros ont été accordées en vue de la réalisation de travaux dans des refuges, bivouacs et gîtes d'étape, ainsi que pour l'achat de matériel de secours.

NOUVELLES EN BREF

La rencontre des émigrés à Valpelline

La commune de Valpelline accueillera le dimanche 10 août prochain, la 33ème Rencontre Valdôtaine, organisée par la Présidence du Gouvernement et qui rassemble chaque année les Valdôtains de l'extérieur et les Valdôtains du Pays, environ 800 personnes chaque année.
La journée commencera avec l'accueil des participants, suivi, à 10h, de la messe en l'église paroissiale et animée par la maîtrise locale. Après le dépôt d'une gerbe sur le monument aux morts par les représentants de l'émigration, le débat sera ouvert avec les Autorités régionales suite à la présentation d'un reportage sur l'activité du Gouvernement valdôtain.
Le déjeuner sera servi à 13h sous un grand chapiteau. L'après-midi, les participants pourront apprécier la musique de l'orchestre «Les joueurs des Landzettes» et visiter les trois expositions «Les chemins de la liberté», aménagée à la bibliothèque, «Costumes et photos du carnaval» à l'Agence d'information et d'accueil touristique et «Objets et photos sur la montagne» au musée de l'alpinisme. La fête sera animée toute la journée par la «benda reysaentse».

Un représentant de l'ADAVA dans le nouveau Conseil de la Chambre

Le Gouvernement régional a pourvu à déterminer nouvellement le nombre des représentants concernant les organisations ou leurs regroupements dans le secteur du tourisme pour le Conseil de la Chambre valdôtaine des entreprises et des professions. Cette décision est la conséquence de l'acceptation de la part du TAR du recours promu par ADAVA (Association des hôteliers de la Vallée d'Aoste) suite à son exclusion de la répartition des sièges, survenue au mois de janvier dernier.
La nouvelle subdivision des représentants pour le secteur du tourisme prévoit que, des trois sièges à disposition, un est assigné à l'ADAVA et deux à l'apparentement entre «ASCOM Confcommercio» et «Confindustria».

Route de Valsavarenche

L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des sols et du Logement public communique que, pour permettere les travaux de rectification d'un tournant dangereux, a été établie, par arrêté préfectoral, l'institution d'un sens unique alterné, réglé par un feu rouge, sur la route régionale n° 23 de Valsavarenche, au lieu-dit Buillet, dans la comune d'Introd. La limitation à la circulation restera en vigueur jusqu'au vendredi 29 août prochain, de 8h à 18h, fêtes et veilles des jours de fêtes exclus.

Route de la Val d'Ayas

L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des sols et du Logement public communique que, en vue des exigences limitées de la circulation dans le hameau Saint-Jacques, a été établie, par arrêté préfectoral, la limitation du trafic sur la Route régionale n° 45 de la Val d'Ayas, du lieu-dit Frachey jusqu'à la place des Grottes hameau Saint-Jacques, dans la comune d'Ayas.
La suspension de la circulation sera en vigueur jusqu'au dimanche 31 août, 24 heures sur 24, fêtes et veilles des jours de fêtes exclues.

Les sections de l'Union Valdôtaine de la Communauté de Montagne du Grand-Combin organisent un

Rendez-vous en plein air le samedi 6 septembre 2008

Tous les unionistes et leurs familles, ainsi que les sympathisants seront les bienvenus auprès de l'

AREA PIC-NIC BELVEDERE de Doues

Programme:
10h Rendez-vous
11h Sainte Messe
11h30 Apéritif et enchères
12h30 Déjeuner: polenta, fricandot, brossa, jambon de Bosses, charcuterie de la Coumba Freida, fromages de vache et de chèvre, pâtisseries, boissons à volonté….**15 Euros** (déjeuner gratuit pour les enfants de moins de 10 ans).
Après-midi: compétition de pétanque ouverte à tout le monde, chansons et musique en liberté!!

Pour les réservations, les résidents de la Communauté du G.-C. doivent s'adresser aux Présidents des sections des onze communes; tous les autres peuvent s'adresser au Siège de Pont-Saint-Martin ou au siège central, dernier délai **MERCREDI 3 SEPTEMBRE**.
En cas de mauvais temps, la fête se déroulera sous le chapiteau, ham. chef-lieu, toujours à Doues.
Pour tout autre renseignement s'adresser au coordinateur Germain Vuillermoz, tél.: 347-9734134, 0165-56448

PARTICIPEZ NOMBREUX

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

SAVT - RETRAITES

Vie sociale du syndicat

Troisième séjour à Pesaro

(Marche - Mer Adriatique)

DIMANCHE 7 – MARDI 16 SEPTEMBRE 2008

Du dimanche 7 au mardi 16 septembre… tous à la mer! L'Hôtel Caravelle (le même que l'année dernière) de Pesaro nous attend, pour une période de vacances estivales sur la côte adriatique dans l'un des coins les plus beaux de l'Italie, entre anciennes traditions, trésors artistiques, d'histoire et de … cuisine exquise.

Pour les inscriptions, dernier délai le **12 août prochain**, et pour tout autre renseignement sur le séjour s'adresser auprès des sièges du SAVT:
Aoste téléphones: 0165/238384 – 0165/238394;
Châtillon portable: 333/3547422;
Verrès téléphone: 0125/920425;
Pont-Saint-Martin: téléphone: 0125/804383.

***

Excursion socio-touristique, culturelle et d'études dans la région du Trentin Tyrol du Sud

Rencontre avec les représentants ASGB et les autorités locales

VENDREDI 29 - SAMEDI 30 - DIMANCHE 31 AOUT

Pour les inscriptions, dernier délai le **21 août prochain**, (participation des inscrits: 210 euros; participation des non inscrits: 240 euros) et pour tout autre renseignement à propos de l'excursion s'adresser aux sièges du SAVT:

Aoste téléphones: 0165/23 83 84 - 0165/23 83 94;
Châtillon portable: 333/35 47 422;
Verrès téléphone: 0125/92 04 25;
Pont-Saint-Martin téléphone: 0125/80 43 83.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail: nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Exposition : Tour des Seigneurs de la Porte Saint-Ours

Elso Montrosset le peintre de la neige

Antonio Vizzi

Du 11 au 20 août expose, à Aoste, dans la petite salle de la Tour des Seigneurs de la Porte Saint-Ours rue de la Porte Prétorienne, Elso Montrosset, originaire de Jovençan. Le vernissage est à 10h, le 11 août prochain et les horaires d'ouverture sont les suivants : de 10h à 12h - de 17h à 19h30 et de 21h à 22h30, tous les jours.

L'artiste valdôtain, avant d'être peintre, est naturaliste et parfait écologiste, car il a continuellement prouvé son attachement au milieu montagneux dans tous les sens du terme. Depuis des années, en effet, il essaye de découvrir des endroits encore intacts pour les reproduire sur la toile et les proposer à ses admirateurs ainsi qu'à ceux qui pensent que le monde doit être protégé et respecté.

Les tableaux exposés représentent les montagnes de la Vallée comme un caléidoscope de fleurs, de chalets, de pierres, de roches, d'arbres sous un ciel clair et lumineux, immergés dans les quatre saisons qui les distinguent encore.

A partir des champs candides couverts de neige aux prés multicolores, on peut, à travers la séquence temporelle des différents moments de réflexion artistique, admirer les endroits les plus suggestifs de toute la Vallée d'Aoste dans une sorte de livre gigantesque qui s'ouvre devant le spectateur.

L'âme de Montrosset se libère ainsi des tensions intérieures que l'artiste accumule durant ses promenades dans les bois et parmi les arbres afin de percevoir les exigences de la nature.

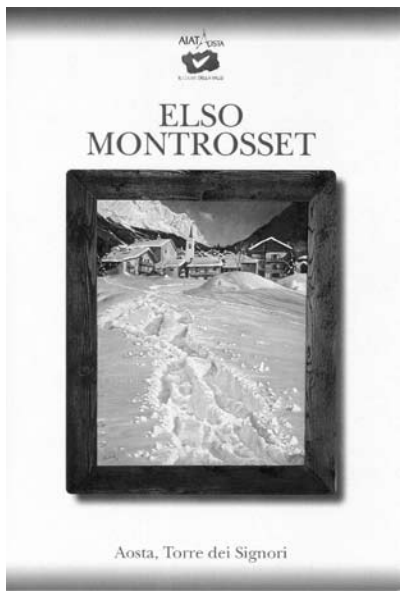

Une sorte de pèlerinage métaphorique pour cueillir les instants les plus intimes de notre territoire. On a l'impression parfois de percevoir un Elso Montrosset dialoguant avec l'environnement pour en capter les lamentations et les craintes, pour ensuite essayer de calmer les souffrances subies en utilisant des tâches de peinture à l'huile.

L'artiste élimine ainsi les blessures que les hommes, peu prévoyants et non respectueux du délicat équilibre écologique, procurent souvent à la nature, inconscients du dommage qu'ils causent à un patrimoine qui appartient de droit à toutes les générations futures et à l'humanité tout entière.

Voici les aspects d'un environnement, ceux transmis par Montrosset à ses admirateurs passionnés et qui, depuis longtemps, le suivent à travers son ascension de peintre professionnel, toujours à la recherche de nouvelles techniques et qui participent à son impulsion intérieure.

Une autre nouveauté, qui rencontrera l'intérêt des visiteurs, sera constituée par l'encadrement. Ce sont des œuvres qui rappellent les châssis internes des fenêtres des maisons de montagne en bois, des chalets ou des alpages. Imaginez, un instant, de vous trouver à l'intérieur de ces demeures et de regarder l'extérieur par une fenêtre. Que verriez-vous ? Certainement un troupeau de vaches ou un pré fleuri avec comme fond une montagne majestueuse.

Ou bien, si vous avez choisi la saison hivernale, vous admireriez un champ enneigé immaculé sur lequel est passé depuis peu un chevreuil inconscient, ou un renard ou un autre animal et vous pourriez noter la trace d'un pauvre pèlerin qui se dirige vers l'église la plus proche pour remercier le seigneur de la générosité avec laquelle il protège nos vies.

Et bien c'est réellement la sensation que procurent les tableaux de Montrosset. Vous aurez la conviction de vous trouver en montagne car les encadrements des peintures de l'artiste sont réalisés avec des planches de bois pur et naturel.

Le peintre de Jovençan à découvert un artisan encadreur qui imite l'intérieur des châssis des fenêtres des maisons de montagne, qui ont un effet reposant et esthétique, de sorte qu'il a pensé reconstruire virtuellement l'intérieur d'une habitation rurale de montagne, comme une sorte de maison magique capable d'évoquer des moments de paix et de sérénité.

Le public pourra la voir pendant le mois d'août

La statue du « Christ des Sommets » retourne sur le Mont-Rose

L'imposante statue en bronze représentant le "Christ des Sommets" retournera bientôt à sa place sur la Pointe Balmenhorm, dans le massif du Mont-Rose. L'œuvre avait été donnée en cadeau au Conseil régional de la Vallée d'Aoste par la famille du sculpteur Alfredo Bai, ancien partisan, qui la réalisa en 1955, dix années après le combat mondial. «*Le "Christ des Sommets"* – soulignent le président du Conseil Albert Cerise et l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin – *a toujours été la destination de milliers d'alpinistes, un point d'arrivée et un lieu de repère visible de loin qui prouve, indépendamment de la croyance de chacun, la spiritualité et le mysticisme de la montagne*».

La statue récemment restaurée a été inaugurée, le 4 août, à 11 heures, dans le Jardin du Grand Séminaire d'Aoste, où l'on pourra l'admirer jusqu'au 10 août; du 13 au 17 août, elle sera ensuite exposée à Gressoney-La-Trinité, tandis que du 20 au 25 août, elle sera placée dans le Cloître de l'église paroissiale.

Le 31 août, l'œuvre sera définitivement installée sur le sommet du Balmehorm, d'où à partir de 10h55, sera retransmise en direct sur Rai Uno la Messe qui sera animée par le chœur de Saint-Ours.

Le "Christ des Sommets" pourrait entrer dans le Guinness des records en étant la statue située à une altitude jamais atteinte auparavant.

1300 ans entre mythe et histoire

Le Mont-Saint-Michel, un site unique au monde

Esther Salvato

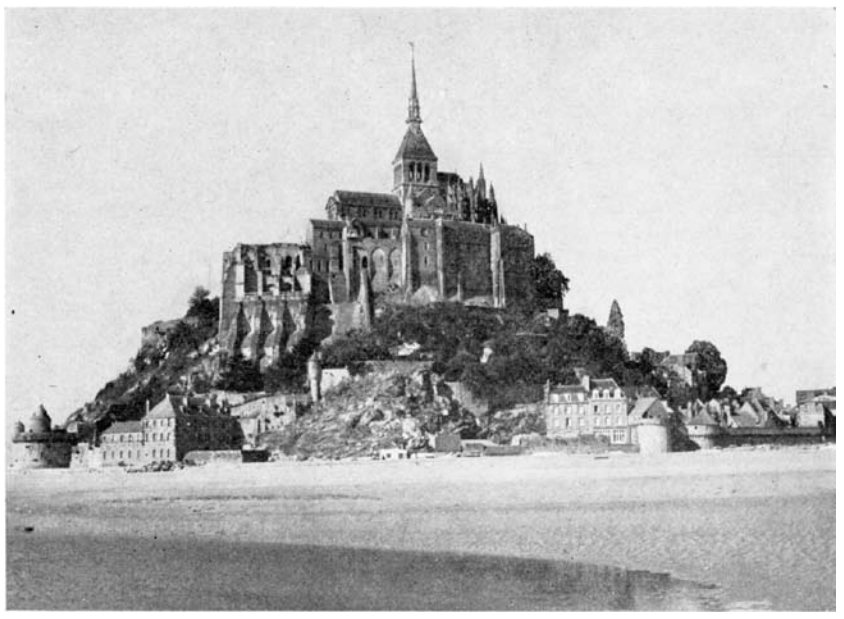

L'anniversaire de la naissance du Mont-Saint-Michel (16 octobre 708) figure cette année au titre des Célébrations nationales de France.

Depuis début mai jusqu'en novembre 2009, un riche calendrier de randonnées et de manifestations s'offre aux pèlerins et aux touristes du monde entier. Inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, la célèbre abbaye érigée sur un îlot rocheux de la Manche (Basse-Normandie) entre Saint-Malo et Granville, témoigne d'une présence chrétienne plus que millénaire et représente aujourd'hui le troisième site le plus visité de France, après la Tour Eiffel et le Château de Versailles.

Comment d'ailleurs ne pas s'en étonner devant une œuvre aussi immense, unique au monde, somme d'architectures différentes, posée sur le sable et sur l'eau, montant vers le ciel comme une prière de pierre ?

Eblouis, les visiteurs s'empressent d'escalader le rocher (de 78 mètres de haut) par l'étroite rue pentue qui mène entre les maisons anciennes, les restaurants et les boutiques de souvenirs, jusqu'à l'église abbatiale, la Merveille, et le cloître aux colonnettes en quinconce, chemin de ronde sur les remparts.

Le Mont-Saint-Michel est relié à la côte par une digue depuis 1879. Le véritable danger de la baie est constitué par la marée montante, car on enregistre là les plus fortes amplitudes d'Europe (jusqu'à quinze mètres entre la basse et la haute mer).

A toutes les époques, les visiteurs ont eu la même réaction de surprise en découvrant ce site, à tel point qu'aucune construction humaine ne fut davantage mêlée à la légende. La fondation en France de ce premier lieu de culte dédié à l'archange saint Michel est due à saint Aubert, évêque d'Avranches à l'époque mérovingienne, personnage sur lequel on est hélas mal informé.

Un texte connu sous le nom de « Revelatio » relate que l'Archange serait intervenu à trois reprises, pendant le sommeil de l'évêque, pour lui commander de bâtir le sanctuaire (le 16 octobre 708, suivant une tradition tenace). D'abord hésitant, saint Aubert n'aurait finalement obéi que sous la forte pression de l'Archange : le blâmant de son incrédulité et s'approchant de lui, ce dernier «*lui toucha du doigt la tête, dit une chronique du Xe siècle, de telle sorte qu'il y fit un trou…* ». Sauvé des pillages révolutionnaires, le crâne du saint perforé bien d'un beau trou circulaire, est encore conservé à Avranches.

Quelle que soit l'explication de cette perforation (naturelle ou surnaturelle), saint Aubert y avait pourtant survécu. Afin d'honorer l'Archange, l'évêque avait donc installé douze « clercs » sur l'îlot. En 966, ces clercs (une trentaine) furent remplacés par une communauté bénédictine, sur une intervention du duc de Normandie Richard II signant la fin de l'influence des rois bretons sur la grande abbaye.

La décision du duc fut alors vraisemblablement politique, visant d'une part, à marquer sa mainmise sur la dernière partie de la Normandie et d'autre part, à contrôler les établissements religieux du duché. Ensuite, l'accession de saint Michel au rang des patrons de la France et la transformation de son abbaye normande en pèlerinage national sont marquées par trois étapes historiques majeures.

C'est d'abord la liberté, depuis le XIIe siècle, de l'élection de l'abbé, garante de la qualité religieuse de sa communauté ; puis, à partir de 1204 et de la confiscation de la Normandie, la dévotion des rois de France à saint Michel : plusieurs d'entre eux (Saint Louis, Philippe le Bel, Louis XI) vinrent même au Mont en pèlerins ; enfin la fidélité montrée par l'abbaye à la couronne de France en 35 ans de guerre, lors de la conquête de la Normandie par le roi Lancastre.

Si cela vous dit, pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet : http://asso-anniversaire-mont-st-michel.fr/

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Statut modifié de la Société Casino de la Vallée s.p.a.

Comme nous vous l'avions écrit la semaine dernière le Conseil de la Vallée a approuvé par 26 voix favorables et 8 contraires le Statut modifié de la Société Casino de la Vallée s.p.a.
Nous revenons aujourd'hui, par souci de donner des informations les plus précises possibles à nos lecteurs, sur le contenu du statut précédemment cité.
Le statut de la Société Casino de la Vallée s.p.a. se compose de 33 articles répartis sur 11 points principaux : Dénomination – Objet – Siège – Durée (4 articles) ; Capital (4) ; Assemblée (7) ; Administration de la Société (7) ; Représentation sociale et délégations (1) ; Collège syndical (1) ; Bilan et bénéfices (4) ; Dissolution et liquidation (1) ; Arbitrage (1) ; Compétence judiciaire (1) ; Dispositions générales (2).

L'article 1 indique qu'est constituée une Société par Actions dénommée « Casino de la Vallée s.p.a. » pouvant être paraphée en « CAVA s.p.a. ».

L'article 2 se réfère notamment au rôle de la Société qui a pour objet de gérer la Maison de Jeu de Saint-Vincent conformément à ce qui est prévu par les lois régionales n°36 du 30 novembre 2001 et n°15 du 29 juillet 2002, concernant la « Constitution d'une société par actions pour la gestion de la Maison de Jeu de Saint-Vincent ». On y précise que la Société pourra accomplir toutes les opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières jugées nécessaires ou tout simplement utiles par l'Organe Administratif.

L'article 3 définit le siège de la Société.

L'article 4 indique que la durée de la Société est fixée à partir de l'acte constitutif jusqu'au 31 décembre 2050 et peut être prolongée.

L'article 5 concerne le capital social qui est déterminé à 14.600.000,00 euros et divisé en 14.600 actions ordinaires de 1.000,00 euros chacune.

L'article 6 indique que le capital social est souscrit par la Région Autonome Vallée d'Aoste pour une quotepart non inférieure à 99 pour cent.

L'article 9 indique que les Assemblées régulièrement constituées représentent l'universalité des Membres et leurs délibérations, prises en conformité des lois et du présent Statut, engagent tous les Membres.

L'article 10 définit qu'ont droit d'intervenir à l'Assemblée les Membres qui ont déposé, au moins cinq jours avant la date fixée pour la réunion, leurs actions au siège social ou aux Instituts ou Organismes indiqués sur la convocation. Chaque action a droit à un vote.

L'article 11 précise que l'Assemblée est convoquée par l'Organe Administratif au siège social, de façon ordinaire, au moins une fois par an, dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice social. L'Assemblée peut être convoquée et ordinairement et extraordinairement autant de fois que l'Organe Administratif le retient opportun et dans les cas prévus par la loi.

L'article 12 explique que l'Assemblée est convoquée par un avis publié sur la Gazzetta Ufficiale della Rpubblica italiana, au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion. L'avis doit contenir la liste des matières qui seront traitées.

L'article 16 établit que la Société est administrée par un ou plusieurs Administrateurs, au maximum trois. Lorsque l'administration est confiée à plusieurs personnes, celles-ci constituent le Conseil d'Administration.

Les Administrateurs sont nommés aux termes de l'article 6 de la loi régionale n°36/2001 et modifications successives « Constitution d'une société par actions pour la gestion de la Maison de Jeu de Saint-Vincent ». Les Administrateurs recouvrent leurs fonctions pour une période non supérieure à trois exercices et sont rééligibles.

L'article 17 indique que quand est constitué le Conseil d'Administration, celui-ci nomme parmi ses composants le président et peut nommer le vice-président et l'administrateur délégué. Le Conseil nomme le Directeur Général et en établit le salaire et spécifie les pouvoirs qui lui sont attribués.

L'article 21 indique que pour la validité des délibérations du Conseil d'Administration, la présence effective de la majorité de ses membres est demandée et les délibérations sont adoptées à majorité absolue des votes des présents.
Le Conseil d'Administration ne peut déléguer au Président ou à l'Administrateur délégué, ou à aucune autre personne, les pouvoirs relatifs aux matières suivantes :
- concession de garanties, cautions, hypothèques, gages, prêts, en faveur de sociétés contrôlées et/ou liées ;
- acquisition ou vente d'immobiliers ; constitution de droits réels sur ces derniers et leasing sur des immobiliers, avec durée supérieure à la durée minimale prévue par la loi ;
- acquisition, vente, location d'entreprises, complexes d'entreprises et autres opérations relatives aux entreprises ou complexes d'entreprises ;
- constitution de sociétés liées et/ou contrôlées ainsi qu'achat de participations dans d'autres sociétés du secteur ;
- contrats, engagements, investissements et dépenses d'une durée supérieure à trois ans ou d'une valeur supérieure aux moyens de la Société ;
- achat ou vente d'actions propres ou autres opérations sur les actions propres ou sur obligations propres ;
- délégation et mandat à voter à la personne déléguée, dans les Assemblées extraordinaires des « partecipate » ;
- identifications des secteurs d'intervention et relative planification pluriannuelle ;
- examen à effectuer pour le 31 décembre, et approbation prévisionnelle des budgets opératifs annuels et de toutes les activités avec visibilité minimale excédant les douze mois ;
- contrats de financement à long terme ;
- engagement de non concurrence ;
- rédaction du bilan annuel et destination des bénéfices ou couverture des pertes ;
- délibérations de soumettre les questions inhérentes à la présente liste à l'Assemblée des Membres.

L'article 25 précise que l'exercice social se clôture au 31 décembre de chaque année.

L'article 26 explique que les bénéfices nets, une fois déduit cinq pour cent à attribuer à la réserve ordinaire jusqu'à ce que celle-ci ait atteint un cinquième du capital social, sont attribués aux actions, sauf délibération de l'Assemblée sur proposition de l'Organe d'Administration.

Résolution approuvée à l'unanimité par le Conseil de la Vallée

Respect des Droits de l'Homme, des minorités, de la démocratie et de l'Etat de droit

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une résolution invitant le Gouvernement national de demander à la Chine le respect des Droits de l'Homme et des minorités dans la région du Tibet, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.
Voici le texte approuvé par l'Assemblée :

LE CONSEIL DE LA VALLÉE

RAPPELANT les importantes manifestations des mois derniers dans la région autonome du Tibet et dans les régions limitrophes de la part de citoyens d'ethnie tibétaine à l'occasion du 49ème anniversaire de l'insurrection nationale tibétaine contre l'administration chinoise ;

DÉSAPPROUVANT la violence avec laquelle ont été réprimées ces manifestions par les autorités chinoises et qui a coûté la vie à 200 personnes auxquelles s'ajoutent plus de mille blessés et des milliers d'arrestations ;

PARTAGEANT l'appel du Dalai Lama qui, tout en condamnant le comportement du Gouvernnement chinois, a continué à faire appel aux Tibétains en les invitant « à pratiquer la non violence et à ne pas s'éloigner de cette voie, quelque soit la gravité de la situation » ;

RAPPELANT les prises de position du Parlement européen et en soulignant avec regret la non obtention d'une position commune de la part des leaders européens quant à la participation à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques ;

SOUHAITANT que se poursuivent les rencontres entre les autorités chinoises et les représentants du Gouvernement tibétains en exil, rencontres qui, pour le moment, n'ont malheureusement donné aucun progrès concret ;

INVITE

le Gouvernement italien à demander fermement le respect de la part de la Chine de ses engagements publics en matière de Droits de l'Homme et des minorités, de démocratie et d'Etat de droit, comme annoncé dans la décision du Comité olympique international qui a permis à la Chine d'organiser les Jeux Olympiques.

L'activité des Commissions

Mardi 12 août 2008 – IVème Commission permanente *Essor économique*

Information, de la part du Président de la Région Augusto Rollandin, quant à la nomination du nouvel organe d'administration de la société Casino de la Vallée S.p.A.

Mardi 29 juillet 2008 – IVème Commission permanente *Essor économique*

Audition de l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Aurelio Marguerettaz, concernant la stratégie de l'Assessorat dans le domaine du tourisme.

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

Le réseau wireless arrive à Chamois

L'Administration communale de Chamois est en train de terminer la couverture de tous les hameaux par le réseau sans fil (wireless), ce qui va permettre aux résidents, aux visiteurs et aux opérateurs touristiques de se connecter rapidement à Internet (bande large). Cette intervention a été possible grâce à la participation de la Commune, en tant que partenaire du projet «BleuMed» (Bande Large Européenne pour la Méditerranée) dans le cadre du Projet Interreg III B Medocc.
La Grèce, Malte et l'Espagne participent, également comme partenaires, à cette initiative, dirigée notamment par la province d'Imperia.
L'Administration communale a l'intention de faire de Chamois un laboratoire de développement local, basé sur la valorisation de ses propres ressources naturelles, sur la sauvegarde de l'environnement, sur la promotion des activités d'entreprise et sur l'innovation dans tous les secteurs.

Gignod : une nouvelle croix sur la Pointe Chaligne

Dans la matinée du 28 juillet dernier, une nouvelle croix en fer et en bronze, d'une hauteur de presque deux mètres, a été placée sur la Pointe Chaligne, à 2.608 mètres d'altitude, dans la commune de Gignod. L'œuvre, réalisée par l'artiste valdôtain Siro Viérin, a été transportée par hélicoptère.
Une douzaine de personnes, parmi lesquelles le personnel de la Commune de Gignod et les bénévoles du Groupe des Alpins local se sont ensuite occupés des travaux pour son positionnement, en achevant ainsi un travail commencé en 2004 avec la pose du soubassement.
«*La nouvelle croix* - a expliqué Valter Margueret, assesseur communal à l'Education et à la Culture de Gignod – *fait partie d'une série d'initiatives pour la valorisation du centenaire de la procession de Chaligne qui se déroule depuis 1630, le 16 août de chaque année». Les* Alpins *bénévoles, durant les semaines à venir, œuvreront pour rétablir le parcours de la procession en vue de la prochaine édition».*

Sarre : Vallet définit les nouvelles charges administratives

Le mandat du nouveau syndic de la commune de Sarre, Roberto Vallet, sera sous le signe de la continuité administrative, programmatique et méthodologique. L'annonce a été faite par le syndic lui-même lors du dernier Conseil communal qui s'est déroulé le 25 juillet dernier. Dans cette optique rentrent donc les modifications apportées aux charges des différents Assessorats et, en particulier, celles qui concernent le conseiller Piero Pellu qui a été nommé nouvel assesseur communal à l'Instruction et au Tourisme en assumant ainsi les responsabilités qui appartenaient à Vallet, à l'exception de l'Assessorat du Sport qui a été confié à Aldo Limonet, déjà assesseur à la Promotion touristique, à l'Aménagement urbain, au Commerce et aux Activités productives.

Brissogne : nouvelle piste cyclable

Le Conseil communal de Brissogne s'est réuni le 30 juillet 2008 pour discuter des six points à l'ordre du jour. L'adoption de la variante facultative au Plan Régulateur du IVème lot du parcours cyclable, le long de la Doire Baltée, a été approuvée à l'unanimité. «*La Communauté de Montagne Mont-Emilius* – a souligné le syndic Italo Cerise – *nous a demandé la modification du PRGC pour poursuivre les travaux de la piste cyclable qui permettra aux cyclistes de pouvoir disposer d'un nouveau trajet qui de Sarre permettra d'arriver à Fénis. En effet, le morceau de la piste qui va du golf à Saint-Marcel concerne aussi notre territoire et, en particulier, la partie où elle relie le dernier morceau qui mène à Fénis, déjà opérationnel.*

Une bonne partie du trajet qui concerne Brissogne se développera sur la grève du cours d'eau et ne comportera pas d'importants travaux. Une courte distance qui va du golf au pont de Villefranche attend une intervention et l'acquisition des terrains qui, pour leur utilisation, seront expropriés». Le Conseil a ensuite approuvé l'ébauche de la convention avec la Communauté de Montagne Mont-Emilius, pour la rédaction des plans communaux concernant la pollution sonore. «*L'Administration régionale* - a rappelé le premier citoyen - *avec une loi a réglementé cette matière. Les frais ont été confiés à la Communauté de Montagne Mont-Emilius s'agissant de l'organisme qui s'occupe de la gestion des services associés. Pour une question d'homogénéité et d'économie, l'intervention sera réalisée, pour les 10 communes qui en font partie, par un seul professionnel disponible. L'engagement économique sera couvert par les communes qui financeront la dépense sur un chiffre fixe de 50%, tandis que le restant sera réparti sur la base du nombre d'habitants».* Feu vert aussi pour l'acquisition de terrains constructibles, de propriété de deux particuliers, pour la réalisation d'un parking au lieu-dit Etabloz. «*Il s'agit d'un des hameaux les plus peuplés* - a rappelé Cerise - *nécessitant de plus d'espace pour le stationnement des voitures. Par le passé, cette exigence avait été sous-estimée et maintenant, nous nous retrouvons face à une dépense importante pour réaliser cette intervention infrastructurelle qui en même temps veut également contribuer à requalifier le hameau*». Enfin, l'acquisition d'une vingtaine de mètres carrés de zone verte au lieu-dit Pacou sera destinée au service du centre des services communaux.

Saint-Nicolas : expo « Créativité en exhibition »

Les objets produits dans les quatre centres éducatifs d'assistance régionale pour les handicapés sont, depuis le 31 juillet dernier, exposés à Saint-Nicolas, dans le cadre de l'initiative « Créativité en exhibition».
L'expo inaugurée par l'assesseur à la Santé Albert Lanièce propose le résultat du travail du service régional développé dans les laboratoires de bijouterie, de tricot, de cartes de vœux, de papetier, de découpage, de cuisine et de cuire.

Saint-Marcel : la chapelle de Saint-Roch sera restructurée

Le 31 juillet, le conseil communal de Saint-Marcel s'est réuni pour discuter des 8 points à l'ordre du jour. Une Assemblée renouvelée grâce à la présence de Mme Marisa Bracci qui remplace Mme Manuela Zublena, récemment nommée assesseur régional. A cette occasion, le Conseil a approuvé la variante facultative au Plan régulateur nécessaire pour permettre l'élargissement de la route dans le hameau de Lillaz. «*Il s'agit* – a affirmé le syndic – *d'un bout de route de 300 mètres, à l'entrée du village, faisant partie de la zone industrielle et qui nécessite une intervention pour répondre aux exigences du trafic qui dessert les hangars présents*».
Feu vert aussi pour le IV[ème] lot de la piste cyclable qui relie Brissogne à Saint-Marcel : «*Cet ouvrage* – a rappelé le syndic Crétier – *devait s'arrêter à Brissogne. Ensuite, grâce à la collaboration entre les bureaux régionaux, le parcours a été réalisé en partie aussi dans notre Commune. Il s'agit d'une intervention à laquelle nous croyons énormément, conscients qu'elle valorisera un certain type d'offre destiné aux résidents et aux touristes.*
Maintenant, il est nécessaire de terminer seulement le V[ème] lot, le plus complexe, qui reliera Saint-Marcel à Fénis». L'Assemblée a ensuite approuvé la convention avec la Communauté de Montagne Mont-Emilius pour la rédaction des plans communaux concernant la pollution sonore en plus d'approuver la réalisation de deux pistes, d'utilisation agricoles, et d'autres travaux de bonification qui seront gérés par le consortium local d'amélioration foncière. Lors du rendez-vous, les conseillers ont aussi approuvé les travaux pour la restructuration de la Chapelle de Saint-Roch, à côté du cimetière qui coûteront presque 300.000 euros. L'intervention concernera la partie externe de l'édifice et celle interne avec un autel en bois, un cadre et un crucifix qui seront restaurés. Enfin, dans un bref délai, les travaux pour la mise en sécurité de la route Fauve-Bondinaz partiront. L'intervention prévue par d'Administration régionale coûtera environ 200.000 euros et prévoit un engagement de 14.000 euros de la part des communes de Brissogne et Saint-Marcel.

Gressoney-La-Trinité : expo dédiée à la Chaîne du Mont-Rose

L'exposition permanente «Au Royaume des Hauteurs», dédiée à la chaîne du Mont-Rose, organisée par la Commune de Gressoney-La-Trinité, vient d'être inaugurée auprès de la "Maison Rial", place Tache. La montagne, en tant que lieu d'entraînement, d'activités humaines, sportives et scientifiques, devient le thème des étalages qui présentent le Mont-Rose avec ses sommets, ses glaciers, ses laboratoires de recherche, ses refuges et l'histoire de l'alpinisme.
L'exposition a été préparée par le journaliste Pietro Giglio et le photographe Davide Camisasca, tous les deux guides de montagne.
L'aspect scientifique a été élaboré par la Fondation « Montagna Sicura » et le Laboratoire « Neve-Suoli Alpini » de l'Université des Etudes de Turin, la «Société des Guides de Gressoney», ainsi que les historiens locaux.

Commune d'Aoste

Plan annuel des systèmes d'information

Le Gouvernement communal a approuvé le «Plan Opérationnel Annuel» 2008 des systèmes informatifs qui établit les principales actions dans le domaine de l'innovation technologique.
Les objectifs du plan sont caractérisés par la mise en place des services en ligne intégrés dans la logique de la «multicanalità», la limitation des dépenses de gestion et de rationalisation des infrastructures, la réalisation d'investissements spécifiques pour favoriser la réorganisation et l'amélioration de services communaux déterminés, la gestion et le monitorage de la connaissance, des données et des informations pour la gestion des services. En analysant les données concernant les années 2006-2007, on remarque que les usagers ont augmenté de 302 unités à 368 (plus de 22%), les ordinateurs utilisés ont augmenté de 13,36%, les «boîtes électroniques» de 6%, les usagers utilisant Internet représentent 29% en plus, sans oublier les systèmes d'information gérés qui ont augmenté de 9,52%.
Par contre, le taux de croissance de la dépense dans le secteur informatique en 2008 enregistre un net recul par rapport à 2007 de 3,03%, égal à 1.281.700 euros.
Les lignes d'interventions établies par le Plan se développent, en outre, sur trois axes prioritaires: la coopération avec l'Administration publique, la valorisation et la mise à jour des infrastructures du système d'information communal et l'évolution des systèmes d'application et de fonctionnement.

Nouveau « Skatepark » à Champbarlet

Durant la matinée du 1[er] août, le Gouvernement communal a approuvé un document important en faveur des jeunes: la concession à l'association sportive «Whiteexperience», par commodat, d'un terrain appartenant à la commune pour la réalisation d'un « skatepark » dans la zone de Champbarlet. A cet endroit qui s'étend sur presque 900 mètres carrés et qui est situé à côté du parking du Palaindoor, une série de structures seront réalisées pour permettre aux jeunes passionnés qui utilisent le skateboard de pratiquer ce sport ainsi qu'un kiosque pour les boissons.
L'entré au «Skatepark» sera gratuite pour les associés.
«*Nous sommes contents* – explique le syndic Grimod – *de pouvoir fournir en collaboration avec un sujet privé, un service ultérieur destiné aux jeunes de la ville dont l'emplacement va compléter l'espace polyvalent destiné aux activités ludiques et sportives* ».

MANIFESTATIONS du mois d'Août

SAMEDI 9 AOÛT 2008
Aoste
40ème Foire d'Eté
La Nuit Blanche de l'Artisanat
L'Atelier
Ayas – Champoluc
Spectacles – Rêves
Etroubles
Veillà
Rhêmes-Saint-Georges
Bal Folk
Brusson
Fête de l'eau
Ayas
Alpages ouverts
Valsavarenche
Fiha di civet – Fête du chamois
Gressoney-Saint-Jean
Fête de Saint-Laurent à l'Alpe Loo
Gressoney Walser Festival
Performances musicales
Gaby
Petit marché de l'artisanat
Issime
Gymkhana pour grands et petits

DIMANCHE 10 AOÛT 2008
Aymavilles
8ème Expo-Marché
Valtournenche
Concours éliminatoire
des Batailles de Reines
Ayas – Champoluc
La nuit blanche
Rhêmes-Saint-Georges
Deux pas sur le glacier
Saint-Pierre
Toast sous les étoiles
Saint-Pierre
Fête patronale de Vetan
Verrès
Petit marché sous les étoiles
Morgex
«Calici di stelle»
Gressoney-La-Trinité
Excursion avec un guide
de la nature
Gressoney-Saint-Jean
Compétition de golf
Gressoney Walser Festival
Dégustation de produits valdôtains
Performances musicales
Saint-Pierre
Laboratoire de dessin

LUNDI 11 AOÛT 2008
Rhêmes-Notre-Dame
Concert de musique classique
Exposition
Rhêmes-Saint-Georges
Conférence
Saint-Pierre
Laboratoire de dessin
Gressoney-Saint-Jean
Gressoney Walser Festival
XXVIIIème Eté musical de Gressoney
Concert
Issime
Concert pour enfants

MARDI 12 AOÛT 2008
Saint-Pierre
Excursion guidée dans
le vallon de Vertosan
Pré-Saint-Didier
A la chasse aux trésors locaux…
Chœur «Penne Nere»
Gressoney-Saint-Jean
Gressoney Walser Festival
Compétition de golf
Gaby
Sortie avec un guide de la nature
Activité d'animation pour enfants
Saint-Vincent
Rencontre avec la «Melevisione»

MERCREDI 13 AOÛT 2008
Brusson
Filmontagna
Nus
Festival de films
Pré-Saint-Didier
Concert
Visite au magasin des fontines
Rhêmes-Notre-Dame
Lectura Dantis – Paradis
Rhêmes-Saint-Georges
Les mercredis culturels
Torgnon
Théâtre dans les bourgs
et dans les châteaux
Ayas
Manifestation musicale
Saint-Pierre
Laboratoire de photographie
Gressoney-Saint-Jean
Gressoney Walser Festival
Compétition de golf
XXVIIIème Eté musical de Gressoney
Concert
Issime
Activités d'animation pour enfants
Concert des «Trouveur Valdôtèn»

JEUDI 14 AOÛT 2008
Doues
Spectacle musical
Saint-Pierre
Théâtre dans les bourgs
et dans les châteaux
Saint-Vincent
Talk Show
Bard
La mi-août au Fort
Morgex
Fête patronale – Badoche
Aymavilles
Fête du pain
Pontey
Fête du sanglier
Quart
Quart Formage Festival
Pré-Saint-Didier
Apéritif Jazz
Retraite aux flambeaux
Saint-Pierre
Théâtre
Rhêmes-Saint-Georges
Activités d'animation
pour enfants
Gressoney-Saint-Jean
Compétition de golf
Retraite aux flambeaux
de la mi-août
Issime
Sortie avec un guide de la nature
Activité d'animation
pour enfants

VENDREDI 15 AOÛT 2008
Aoste – Arène de la Croix Noire
Concours éliminatoire
des Batailles de Reines
Ayas
Fête des guides de haute
montagne
Ayas – Antagnod
Petit Marché des Saveurs
Gressoney-La-Trinité
Fête des guides de haute
montagne
Gressoney-Saint-Jean
Gressoney Walser Festival
Gaby
Compétition de course à pied
Dîner de la mi-août
Activité d'animation pour enfants

SAMEDI 16 AOÛT 2008
Courmayeur
Stars on ice
Saint-Vincent
Soirée de Cabaret
Ayas
Semaine de l'artisanat
Morgex
Fête patronale du Villair
Bionaz – Refuge Crête Sèche
Week-end à la montagne
pour enfants
Gignod
Procession vers la Pointe Chaligne
Pré-Saint-Didier
Fête patronale de Palleusieux
Gressoney-La-Trinité
Excursion avec un guide
de la nature
Fête hawayenne
Gressoney-St-Jean
Compétition de golf
XXVIIIème Eté musical de Gressoney
Gaby
Soirée gastronomique

DIMANCHE 17 AOÛT 2008
Rhêmes-Saint-Georges
Concert d'accordéons
La Thuile
Fête des bergers
Concours éliminatoire
des Batailles de Reines
Oyace
Journée à l'alpage Pra Munzu
Pré-Saint-Didier
Foire de l'Artisanat valdôtain
au féminin
Gressoney-La-Trinité
Excursion avec un guide
de la nature
Gressoney-St-Jean
Compétition de golf
Gressoney Walser Festival
Issime
Expo-marché de l'artisanat
Soirée Country

LUNDI 18 AOÛT 2008
Saint-Vincent
Concert
Miss Italie
Pré-Saint-Didier
Loto
Introd
Conférence «Agrou»
Gressoney-St-Jean
Gressoney Walser Festival
XXVIIIème Eté musical de Gressoney

MARDI 19 AOÛT 2008
Saint-Vincent
Rencontre avec la «Melavisione»
Ayas – Champoluc
Soirée de musique
Pré-Saint-Didier
Goûter avec les livres
Groupe folklorique de la Clicca
de Saint-Martin-de-Corléans
Gressoney-St-Jean
Compétition de golf
Excursion avec un guide
de la nature
Gressoney Walser Festival
Gaby
Activités d'animation pour enfants

MERCREDI 20 AOÛT 2008
Aoste – Cathédrale
Concert
Nus
Festival de films
Pré-Saint-Didier
Visite au magasin des fontines
Présentation et dégustation
de vins de la Vallée d'Aoste
Saint-Pierre
Cabaret
Rhêmes-St-Georges
Soirée à l'Observatoire
astronomique
de Saint-Barthélemy
Gressoney-La-Trinité
XXVIIIème Eté Musicale de Gressoney
Concert
Gressoney-Saint-Jean
Compétition de golf
Gressoney Walser Festival
Issime
Compétition de Belote

JEUDI 21 AOÛT 2008
Ayas – Champoluc
Filmontagna
Gignod
Fëta di Teteun
Pré-Saint-Didier
Musique et danses
Gressoney-St-Jean
XXVIIIème Eté Musicale de Gressoney
Gressoney Walser Festival
Gaby
Laboratoire de découpage
pour enfants
Issime
Activités d'animation pour enfants
Rhêmes-Notre-Dame
Laboratoire pour enfants

VENDREDI 22 AOÛT 2008
Rhêmes-Saint-Georges
Soirée de présentation de livres
Fénis
Festival Etétrad
Gressoney-La-Trinité
Excursion avec un guide
de la nature
Gressoney-St-Jean
Compétition de golf
Gressoney Walser Festival
Gaby
Activités d'animation pour enfants
Issime
Filmontagna 2008

SAMEDI 23 AOÛT 2008
Saint-Vincent
Soirée de Cabaret
Cogne
Il y avait autrefois…
Saint-Vincent
VIIème Foire des Alpes
Rhêmes-Notre-Dame
Fête de la Bière
Pré-Saint-Didier
Filmontagna
Morgex
Rencontre avec l'auteur
Paolo Crepet
Gressoney-Saint-Jean
Compétition de golf
Sortie avec un guide de la nature
Gressoney Walser Festival

DIMANCHE 24 AOÛT 2008
Morgex
XVIIème Martcià di Barradzue
Ollomont – By
Concours éliminatoire
des Batailles de Reines
Chamois
Dégustation de produits typiques
Gressoney-Saint-Jean
Compétition de golf
XXVIIIème Eté Musicale de Gressoney
Issime
«Polentata» et musique

MARDI 26 AOÛT 2008
Aoste
Toute la Vallée
et la Haute Savoie
Tour de cyclisme international
Vallée d'Aoste/Mont-Blanc
Pré-Saint-Didier
Après-midi au Parc Aventure
Issime
Excursion avec un guide
de la nature

MERCREDI 27 AOÛT 2008
Saint-Pierre
Etétrad - Concert
Gressoney-Saint-Jean
XXVIIIème Eté Musicale de Gressoney
Festival Filmontagna 2008
Issime
Promenade avec la Fanfare
d'Issime

Batailles de Reines

Concours éliminatoire de Vertosan

Dimanche 3 août dernier, une splendide journée de soleil a accompagné le deuxième concours éliminatoire estival des Batailles de Reines, dans la célèbre arène de Vertosan où 94 bovines se sont rencontrées. Au total 24 vaches ont été sélectionnées pour la première catégorie, 41 pour la deuxième catégorie et 29 se sont disputées le titre de Reine pour la troisième catégorie. La bovine la plus lourde et qui fut aussi la plus forte était «Monella» de Romeo Thomasset, qui en finale a dû se confronter avec une vache de la même étable et donc il n'y a pas eu de combat étant donné que «Nokia» a reconnu la supériorité de «Monella».

S'agissant de la première catégorie, l'éleveur de Saint-Nicolas Romeo Thomasset a classé deux de ses vaches, à savoir «Monella» et «Nokia». Troisièmes au classement final pour «Magneun» de Corrado Lillaz de La Salle et «Souris» de Laurent Nolly de Châtillon.

En deuxième catégorie, victoire pour «Negra» des Frères Viérin de Pollein qui s'est imposée sur «Feronda» de Donato Martinod de Saint-Nicolas. Classées respectivement à la troisième place: «Coquette» d'Ettore Brillo de Quart et «Cioccolata» de Romina Martinod de Saint-Nicolas.

«Moreun» de Samuele Grimod, déjà reine l'année dernière, a maintenu son titre en troisième catégorie en éliminant en finale «Rigotta» de Romeo Thomasset.

Troisième et quatrième place pour deux vaches des Frères Quendoz de Jovençan c'est-à-dire «Marca» et «Zara». A souligner que durant ce concours éliminatoire deux bovines seulement étaient classées par catégorie.

Le prochain rendez-vous avec les Batailles est fixé à dimanche 10 août au pied du Cervin pour le concours éliminatoire de Valtournenche.

Romeo Thomasset de Saint-Nicolas avec «Monella», reine en première catégorie

Frères Viérin de Pollein avec «Negra», reine en deuxième catégorie

«Moreun» de Samuele Grimod, a maintenu son titre en troisième catégorie

Agriculture

Développement des activités agricoles

La valorisation des activités du monde agricole, visant à favoriser le changement générationnel, est le principe qui a conduit le Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste à approuver les critères pour l'application des mesures prévues par le programme de développement rural 2007-2013.

La proposition, qui a été soutenue par l'assesseur Giuseppe Isabellon, se base sur plusieurs critères: l'établissement des jeunes agriculteurs, la préretraite des entrepreneurs et des travailleurs agricoles, la croissance de la valeur ajoutée des produits forestiers, la participation des agriculteurs aux systèmes de qualité alimentaire, le soutien aux associations des producteurs pour l'activité d'information et de promotion des produits qui rentrent dans les systèmes de qualité alimentaire, les indemnités compensatrices liées aux risques naturels en faveur des agriculteurs des zones de montagne, les payements agro-environnementaux et pour le bien-être des animaux, la diversification dans des activités qui ne sont pas agricoles et les subventions pour les activités touristiques pour enfin terminer avec le développement et le renouvellement des villages ruraux. En ce qui concerne, en particulier, l'établissement des jeunes agriculteurs, l'assesseur Isabellon a expliqué que l'objectif est de «*favoriser, par le biais d'un soutien, l'insertion initiale des jeunes dans les entreprises agricoles et de permettre l'adéquation structurale de ces dernières, outre au désir de privilégier la naissance d'une génération d'entrepreneurs conscients de l'importance de la requalification professionnelle du secteur et des productions de qualité*». La demande de première implantation peut être présentée par les agriculteurs qui ont entre 18 et 40 ans. En même temps, la mesure concernant la préretraite vise à réduire l'âge moyen des entrepreneurs agricoles, à favoriser l'adéquation structurale des entreprises et la constitution d'entreprises agricoles de dimensions plus grandes et plus concurrentielles. Le coût de l'opération se chiffre à 180 millions d'euros.

Astronomie : inauguration du planétarium de Lignan

« Star Party » à Saint-Barthélemy

« Star Party » est la fête de l'astronomie la plus ancienne d'Italie, mais surtout un moment traditionnel de rencontre et une occasion pour les curieux de s'initier à cette science et au plaisir d'observer le ciel. Du 29 au 31 août prochain, le petit hameau de Saint-Barthélemy (Nus) et son célèbre Observatoire Astronomique accueilleront la 17ème édition de la « Star Party ».

L'édition 2008 de la manifestation est consacrée à l'Année Polaire Internationale 2007-2008 (IPY), organisée par le Conseil international pour la science (ICSU) et par l'Organisation Météorologique Mondiale (WMO) : le lien entre les pôles et l'astronomie ne doit donc pas, cette année, surprendre le public. Si en effet, l'Antarctique et l'Arctique sont célèbres parce qu'elles représentent un territoire privilégié pour étudier la Terre, tout reste à découvrir sur l'importance que ces régions ont eue lors de ces dernières décennies pour la recherche astronomique, à partir des gisements antarctiques de météorites aux vols de ballons sonde munis d'instruments pour observer le ciel durant la nuit hivernale qui à ces latitudes dure des

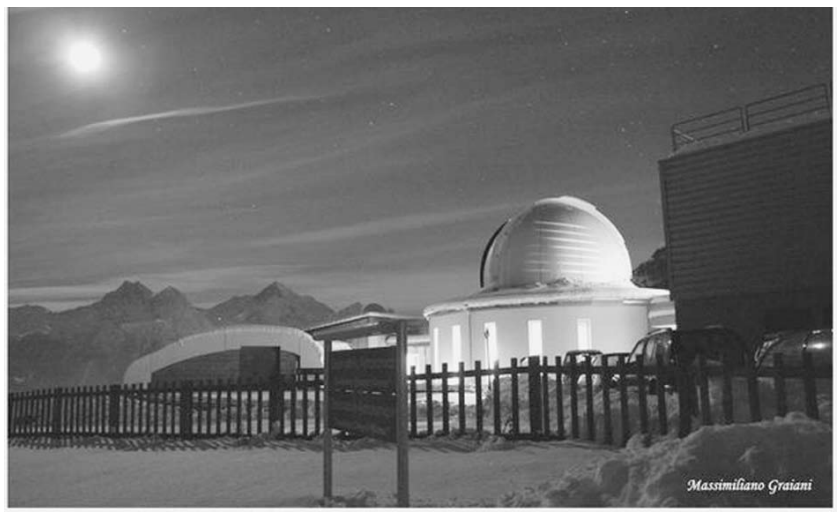

mois. Cette année, l'invité d'honneur est le géophysicien Ignazio Ezio Tabacco, professeur à l'Université de Milan et coordinateur du comité scientifique de recherches multi et interdisciplinaires du Plan National de Recherches en Antarctique qui parlera de la découverte et de l'étude du lac Vostok, l'un des plus grands lacs situé en antarctique : un gigantesque réservoir d'eau sous une couche de 4 km de glace.

Dans le cadre de la « Star Party » différentes activités sont prévues et organisées sur la place et le terrain de sport de Lignan comme le concours d'astrophotographie, la dégustation de produits œnogastronomiques du terroir, le mur d'escalade, le concert du groupe *La Lyretta*, les visites guidées de l'Observatoire Astronomique ainsi que les observations nocturnes.

Enfin, la grande nouveauté de cette dix-septième édition est l'inauguration exceptionnelle du planétarium de Lignan en vue du lancement de la programmation officielle attendue pour 2009.

Programme de la « Star Party » 2008

Vendredi 29 août

Secrétariat de l'Ostello de Lignan

16h : Ouverture des inscriptions à la « Star Party ».

Samedi 30 août

Salle de conférence de l'Ostello de Lignan

10h : La direction de l'Observatoire souhaitera la bienvenue aux participants.

Planétarium de Lignan

11h : Inauguration du planétarium en la présence des Autorités.

Salle de conférence de l'Ostello de Lignan

15h : Conférence *Marziani al polo sud. La storia del meteorite ALH84001*, conférencier Andrea Bernagozzi, coordinateur pour les activités didactiques et de divulgation de l'OAVdA ;

18h : Conférence *Dome C, Antartide. Osservare le stelle nella notte polare,* conférencier Runa Briguglio, chercheur de « l'INAF-Osservatorio Astrofisico di Arcetri », qui a participé à la XXIIème expédition italienne 2007 en Antarctique ;

21h : Conférence *I segreti della vita nei laghi subglaciali dell'Antartide*, conférencier Ignazio Ezio Tabacco, professeur à l'Université des Etudes de Milan - Département des Sciences de la Terre « Ardito Desio », coordinateur du comité scientifique de Recherches multi et interdisciplinaires du Plan National de Recherches en Antarctique.

Dimanche 31 août

Place de Lignan

10h : Concert du groupe *La Lyretta*

Chapiteau de la SIT à Saint-Barthélemy

12h30 : Remise de prix aux vainqueurs du concours d'astrophotographie numérique et clôture de cette dix-septième édition.

Pour recevoir des informations supplémentaires s'adresser au Secrétariat de l'Observatoire du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h, numéro de téléphone : 0165/770050, fax : 0165/770051 ou courriel : info@oavda.it.

Osservatorio Astronomico della Regione Autonoma Valle d'Aosta
Observatoire Astronomique de la Région Autonome Vallée d'Aoste

Le dimanche 20 juillet

Rencontre des tankistes au Col du Petit-Saint-Bernard

Antonio Vizzi

Depuis des années, sur le Col qui un temps représenta une barrière entre la France et l'Italie, une rencontre touchante continue à être renouvelée entre les soldats qui pendant le dernier conflit mondial se trouvèrent alignés les uns contre les autres.

Le vice-président, le chevalier Filiberto Fioroni, qui devait guider la section après la mort du Président, a rempli cette tâche du mieux qu'il pouvait en ayant deux devoirs fondamentaux: rappeler son prédécesseur Pedelì et ne pas oublier le Chevalier de Grand Croix Maurizio Buillet, un autre grand Président des tankistes valdôtains.

Le récent trépas du Chevalier, Officier Stellario Pedelì, président de la section valdôtaine des tankistes d'Italie, a donné, cette année, davantage de force au rendez-vous périodique des tankistes, français et italiens, sur le Col du Petit-Saint-Bernard. Même si la section valdôtaine compte désormais peu d'inscrits parmi ses rangs, l'organisation même a prouvé, encore une fois, combien l'esprit du corps entre les tankistes valdôtains est fort.

La cérémonie s'est ouverte avec les honneurs adressés à l'enseigne des tankistes et la France et l'Italie, aujourd'hui amies, ont hissé leurs drapeaux, suivi des hymnes nationaux respectifs.

Le lancement vers la France de trois roses, une bleue, une blanche et une rouge, liées par un ruban tricolore italien, pour ne pas oublier les morts des deux parties sur les différents fronts et tous ceux qui sont passés à une vie meilleure a été un moment très significatif.

Un autre geste au grand contenu spirituel a été le repiquage d'un pin de montagne sur le col en mélangeant à la terre de montagne un peu de sable d'El Alamein, théâtre de féroces combats et où plusieurs tankistes sont morts pour ne pas manquer à leur fidélité de soldat au service de la Patrie. Parmi les interventions les plus significatives celle du syndic de Séez, hôte de la cérémonie accompagnée d'une représentation des tankistes français qui a dit: «*La guerre est une malédiction et nous devons tous œuvrer afin que ces sombres périodes ne se renouvellent plus et faire en sorte que les mots intolérance, fanatisme religieux ou politique, racisme et terrorisme n'appartiennent plus au vocabulaire mondial… Comment oublier les années 1939-1945 et son cortège de drames et de morts qui ont frappé aveuglement les hommes et parfois les femmes et les enfants de nos deux pays*».

Le syndic français a ensuite ajouté: «*Comme le soulignait en 2002 l'écrivain Mario Rigoni Stern: « Comment les hommes de deux vallées transfrontalières habituées aux mêmes coutumes, aux mêmes échanges, aux mêmes traditions peuvent-ils, du jour au lendemain, devenir ennemis?.. ».* – pour conclure en rappelant – *la profonde émotion que nous inclinons aujourd'hui devant la mémoire des soldats du corps des blindés. Les actes symboliques et les gerbes déposés au pied de ce monument rappellent que nos collectivités respectives rendent hommage à ceux qui sont tombés au champ d'honneur…* ».

Le syndic de La Thuile, Gilberto Roulet, le lieutenant colonel Guido Di Vita, commandant des gendarmes d'Aoste, le lieutenant colonel Mauro Gambaro, président de l'UNUCI régional, le capitaine Saccaro, comandant des Alpins de La Thuile et le Maréchal Cenci, comandant de la station des gendarmes de La Thuile, accompagné par son frère, un officier d'artillerie, président de l'UNUCI de Latina, étaient présents à la cérémonie.

Présents, comme toujours, les « Alpins » retraités avec le drapeau de la section. A coordonner toute la manifestation le Chevalier Michele Maurino, secrétaire général de la Confédération des Associations des anciens combattants et de l'Armée de la Vallée d'Aoste, intervenu aussi comme vice-président de l'ANIOC régional.

La manifestation a été enrichie avec la célébration de la sainte Messe, officiée par l'abbé Michele Magnani, chapelain militaire de la Vallée d'Aoste.

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE
● edilizia
● acquedotti
● irrigazione
● fognature
● impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.
CISQ IIP IQNet SINCERT SQP
Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
Tel. 0125 80 65 01 R.A.
Fax 0125 80 51 18
Punto vendita
Via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
Tel. 0125 75 12 46